**Amiens Bridge Club**

 **Réunion du CA du 6 Mai 2024 18H**

Présents : Marinette Arnould, Aliette Bouthors, Catherine Caraboeuf, Sylvie Jardy , Nathalie Labat, Martine Riquet

Jacques Bouly, Francis Leroux, Michel Philippon, Jean Luc Schmit, Jean Claude Turbant

Absent excusé : Sylvia Boisselier

Invités : Brigitte Jubault et Michel Choquet

1. **Evolution de la composition du CA** Jean Claude

Jean Claude confirme sa décision de ne pas se représenter comme président, à présent que certains problèmes rencontrés par le club ont été réglés, et que le programme de travaux d’agrandissement est bien lancé avec la Mairie. Il passe la main à présent pour la tâche de développer le club, et souhaite bien sûr rester membre du CA

Sylvie Jardy , sortante, ne désire pas se représenter compte tenu de son emploi du temps dans les temps qui viennent. Marinette Arnould souhaite démissionner .

Nathalie exprime son souhait de se présenter comme présidente, et a proposé à Brigitte Jubault et Michel Choquet de rentrer au CA et de prendre les fonctions de trésoriers. Brigitte prend la parole pour féliciter Nathalie pour le remarquable travail effectué comme trésorière.

1. **Proposition de modifications des statuts** à soumettre une prochaine AG extraordinaire associée à l’AG de la rentrée Jean Claude
* Passer à 2 VP au lieu d’un seul, avec chacun un rôle plus spécifique, l’un pour le fonctionnement du club, l’autre pour le développement et le rayonnement de notre structure.
* Continuer à exiger les 2/3 de présents aux réunions du CA et non la moitié comme proposé
* Limiter le nombre de membre du bureau (Président, Vice-présidents, Secrétaire, Trésorier)
1. **Fixation de la date de l’AG** : proposition du 20 septembre
2. **Point financier** Nathalie
* Le total des recettes sur 10 mois est de 58000 euros, et devrait atteindre 64000 Euros en fin d’année. Malgré l’augmentation du droit de table de 10%, la recette des tournois devrait baisser (33000 au lieu de 36000 euros prévues au budget) du fait de la diminution de la participation des membres du club aux tournois de régularité (sauf pour les lundis).
* Deux points à étudier : A la date d’aujourd’hui, nous avons 1700 euros de dépenses budgétisés pour les fournitures sur les 3500 euros prévus, et 1200 euros pour l’entretien des locaux au lieu de 4500 prévus qui n’ont pas été effectuées. Une partie de ces dépenses sont nécessaires. De ce fait, le CA décide de provisionner une partie de cet excédent en 2023-2024 pour achat en 2024-2025.
* Après discussion il est décidé
* d’envisager d’utiliser ces fonds pour l’achat des tapis de table (1000 euros pour 30 tapis), de ventilateurs supplémentaires et pour les travaux de plomberie urgents des toilettes « dames »de la 1° salle.
* de ne pas augmenter le droit de table pour les tournois de régularité, ni le montant de l’inscription au club pour l’année prochaine.
* d’augmenter légèrement le prix de la bière pression de 2 à 2.50 euros au 1° juillet. (pour les compétitions 2.50 € à 3.00€)
* d’acheter des verres à Porto (on a déjà acheté d’autres verres de bière pression)
* En synthèse nous devrions finir l’année avec un excédent de 1300 euros. Les réserves sont de l’ordre de 100 000 euros.
* Un budget prévisionnel 2024-2025 a été présenté par Brigitte et Nathalie en gardant des recettes et des charges proches de celles obtenues en 2023-2024.

La version présentée est validée par le CA et une version définitive sera envoyée par mail dans l’été pour validation finale avant l’assemblée générale.

1. **Point sur les travaux** Jean Claude

Nouvelle réunion le matin même avec la Mairie qui confirme l’avancement du projet concernant l’extension, avec peinture des murs et ragréage du sol. ; début des travaux en septembre (on essaiera de ne pas supprimer totalement les tournois pendant ces travaux). Restent à notre charge et à celle du comité les travaux de plomberie et d’électricité, moquette et chauffage. Jean Claude a contacté différentes entreprises pour des devis pour une pompe à chaleur réversible: pour l’entreprise Legué ce serait de l’ordre de 30 à 40000 euros . Il va falloir négocier avec le comité, en visant une répartition 50/50%. On ne sait pas si la Mairie décidera ou non d’augmenter le loyer une fois les travaux terminés.

1. **Permanences pendant les tournois**

Dans le cadre de l’extension du club et de l’augmentation significative du nombre de compétitions à Amiens , le CA propose de demander au comité une aide pour assurer les permanences pendant les compétitions, car ces permanences assurées actuellement essentiellement par les membres du CA sont une vraie contrainte.

1. **Organisation de la fête d’été du club**
* La date est le 14 juin. Le disk Jockey est déjà réservé. Celui ci sera rémunéré par la participation en liquide de 5 euros par personne (300 euros).
* Décision d’opter pour une paella, Martine va se renseigner auprès de prestataires.

Fin de la réunion 19H30